

## Séance du 10 décembre 2024

Nombre de conseillers en exercice : 18      **L'an 2024**  
 Présents : 13      **Le 10 décembre**  
 Votants : 13

Les membres du Conseil municipal de la commune de SAINT ETIENNE DE MER MORTE, dûment convoqués, se sont réunis à la mairie en session ordinaire, sous la présidence de Madame Manuella PELLETIER-SORIN, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 06/12/2024

**PRESENTS** : Mesdames PELLETIER-SORIN Manuella, BURTY Joanny, BLANCHARD Maryline, GARIOU Béatrice, JAUNET Sabrina, LACHAUD Elsa, TERRIEN Agnès, Messieurs CHARRIAU Jean-Emmanuel, FLEURY Guillaume, ECOMARD Paulin, BOURREAU Patrick, PARAIS Philippe, BIRON Dominique.

**EXCUSEES** : Mesdames GALLAIS Véronique, SORIN Virginie.

**ABSENTS** : Madame LAUTRU Emmanuelle, Messieurs GEORGET Nicolas, LE ROUZIC Ludovic.

### LISTE DES DELIBERATIONS

N° délibérations	Objet	Vote	Détail
69/10.12.24	Schéma directeur assainissement collectif	Validé	A l'unanimité
70/10.12.24	Redevance performance systèmes d'assainissement collectif pour 2025	Validé	12 voix pour 1 voix contre
71/10.12.24	Subvention DETR 2025 – Mise en place de systèmes de vidéoprotection	Validé	A l'unanimité
72/10.12.24	Subvention DETR 2025 – La Box Médicale	Validé	A l'unanimité
73/10.12.24	Estimation financière avec TE44 – Rénovation de l'éclairage public	Validé	A l'unanimité
74/10.12.24	Participation aux frais de scolarité 2024/2025 – Ecole Sainte Marie	Validé	A l'unanimité
75/10.12.24	Participation aux frais de scolarité 2024/2025 – Ecole Père Ceyrac	Validé	A l'unanimité
76/10.12.24	Convention de participation aux frais du personnel avec l'OGEC de l'école Sainte Marie	Validé	A l'unanimité
77/10.12.24	Avenant N°1 – Marché révision du PLU	Validé	A l'unanimité
78/10.12.24	Versement d'une avance remboursable au budget annexe Lotissement	Validé	A l'unanimité
79/10.12.24	Décision modificative N°1 – Budget communal	Validé	A l'unanimité
80/10.12.24	Reconduction ¼ des crédits investissement du budget communal	Validé	A l'unanimité